

Ouvrage « LA FINANCE, AUTREMENT »

par Christian de Perthuis et Jean-Pierre Petit

La finance pour qui ? La finance pour quoi ? Comment faire en sorte que les marchés financiers soient non seulement moins instables mais aussi mieux disposés à épauler les acteurs économiques dans la gestion du risque ? L'auscultation du système et de ses défaillances se transforme trop souvent en recherche de culpabilité, voire en désignation de boucs-émissaires.

Telle n'est pas la philosophie de Présaje, qui n'a pas vocation à s'ériger en tribunal. Mais force est de constater qu'entre la DEMANDE – les besoins de la société – et l' OFFRE – les propositions de la finance – le pont n'est pas encore vraiment construit ; et que le formidable remue-ménage qui a transformé usines et laboratoires va devoir s'étendre, désormais, à l'ensemble des guichets et des « back offices ».

La démarche des auteurs les conduit à analyser les éléments structurants de ces évolutions.

1. LE POIDS DES ACTIFS FINANCIERS, ET LA SPECIFICITE DES ECONOMIES DE « BULLE ».

Le gonflement des actifs financiers n'a rien de diabolique en soi. Il correspond à l'émergence d'une économie de plus en plus capitaliste et de plus en plus mondialisée. Mais ce gonflement, par son ampleur et sa vitesse, change la nature des risques : de particuliers, ceux-ci deviennent souvent systémiques. Initialement conçue au plan national, adaptée à un univers bancaire atomisé, la régulation va devoir être adaptée à la concentration croissante de la profession et à son développement transnational. Il faudra aussi, de la part des acteurs financiers, davantage de créativité : aux règles prudentielles traditionnelles devront s'ajouter des instruments nouveaux, comme le provisionnement dynamique ou la modélisation de la gestion des risques.

2. L' « EFFET TEMPS » SUR LES OPERATEURS ET LEURS OPERATIONS

L'allongement de la vie humaine, comme le besoin de sécurité ou les grands paris technologiques vont transformer le « face-à-face » entre l'offre et la demande de fonds. Sans disparaître, les produits « standard » devront le céder de plus en plus aux produits *personnalisés*, comme dans l'industrie et le commerce, avec le souci croissant d'une garantie de qualité. Ceci passe par une transformation de l'échelle de temps, la prédominance traditionnelle du court terme devant peu à peu laisser place à la vision « longue ».

3. L' EQUILIBRE DES POUVOIRS.

La définition des responsabilités et la protection de l'épargnant ont besoin d'être clarifiées. Trop longtemps, les épargnants ont eu le sentiment d'être insuffisamment informés des risques encourus, alors qu'ils étaient amenés à payer très cher les conséquences d'une mauvaise *gestion des cycles*. L'information de l'épargnant (contenu, calendrier) et la délimitation de sa responsabilité, dans un monde où la distance entre le geste d'épargne et son utilisation finale est de plus en plus grande, doivent être clairement définies.

4. LES TRANSFORMATIONS GEOPOLITIQUES ET MACRO ECONOMIQUES

A ces chocs propres à l'évolution des marchés vont s'ajouter des bouleversements *géopolitiques* et *institutionnels* : le choc chinois, le choc comptable, le choc prudentiel, l'émergence de nouveaux actifs – comme les permis d'émission – qui vont transformer tous les « fonds de commerce » et la façon de les gérer. Sans parler des investissements « socialement responsables », qui offrent le moyen de concilier l'économie de marché avec les préoccupations sociétales à long terme.

5. LES ARBITRAGES A IMAGINER ENTRE LES PROJETS INDUSTRIELS « STRUCTURANTS » DE L'ECONOMIE ET LES RISQUES DESTRUCTURANTS POUR LA FINANCE.

Les rapports entre acteurs financiers et industriels méritent un détour particulier, singulièrement en Europe. L'abondance des liquidités n'évite pas la difficulté que rencontrent les projets industriels ambitieux, alors même que le foisonnement scientifique et technologique n'a jamais été si prometteur. La montée des aléas de toute sorte – géopolitiques, techniques, financiers – développe, symétriquement, un accroissement des exigences des pratiques prudentielles.

Les concepts de risque, de décision, et de rétroaction se transforment à mesure que se développent les techniques d'analyse. L'appréciation des conséquences sociétales et judiciaires par « l'esprit d'entreprise » modifie le comportement des opérateurs : ceux qui demandent des capitaux, ceux qui en offrent.

oooooooo

Au bout de leur démarche, les auteurs considèrent comme indispensable que l'ensemble des opérateurs sur le marché re-visitent les grands monuments du risque et de la responsabilité, avec des guides qui remettent l'horizon long en fond d'écran.

C'est la condition pour qu'économie financière et économie réelle s'accordent mieux. Et pour que la société tout entière en tire profit.

CONTACT : Institut PRESAJE – 2 avenue Hoche 75008 Paris
Téléphone : 01 46 51 12 21 – E-mail : contact@presaje.com

